

Williamson, T.B.; Isaac, K.J. 2013. *Adapter l'aménagement forestier durable aux changements climatiques: aperçu des approches d'évaluation de la capacité d'adaptation humaine*. Cons. can. minist. for., Ottawa, ON.

RÉSUMÉ

On en sait suffisamment sur les changements climatiques pour en déduire qu'ils augmenteront les besoins d'adaptation de la part du secteur forestier canadien. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a défini la capacité d'adaptation comme étant « La capacité d'un système à s'adapter aux changements climatiques (y compris la variabilité du climat et les extrêmes) pour en atténuer les effets néfastes, pour tirer avantage des occasions favorables ou pour faire face aux conséquences ». Dans ce rapport, nous présentons un aperçu des concepts, techniques et approches d'évaluation qui servent à définir et à analyser la capacité d'adaptation humaine, ainsi que des stratégies d'amélioration. Une façon de définir la capacité d'adaptation est de déterminer et de définir les ressources ou les actifs qui contribuent à la réaliser. En termes généraux, les facteurs déterminants de la capacité d'adaptation comprennent le savoir-faire humain, les réseaux et les partenariats, les connaissances générales et scientifiques sur les changements climatiques et la capacité des institutions à s'adapter aux effets de ces changements. Caractériser la capacité d'adaptation peut aussi impliquer la description des processus et des mécanismes employés pour mobiliser les ressources pertinentes. Il y a aussi des cas où la compréhension de la répartition de la capacité d'adaptation entre diverses parties prenantes est souhaitable. On peut employer un certain nombre d'approches pour obtenir l'information requise pour définir ce qu'est la capacité d'adaptation, y compris les entrevues structurées, les ateliers de travail, l'étude de cas, le suivi et la représentation cartographique d'indicateurs. Les méthodes d'analyse de la capacité d'adaptation comprennent l'évaluation des besoins en cette matière, du degré d'efficacité des processus actuels de mobilisation, de l'équité dans la répartition de la capacité d'adaptation et des obstacles et des faiblesses du système qui pourraient contraindre l'investissement optimal dans la capacité d'adaptation. Les possibilités d'améliorer la capacité d'adaptation comprennent les actions suivantes : investir dans les ressources, réduire les obstacles et les contraintes à l'investissement rationnel, faciliter une répartition plus équitable des ressources appropriées et apporter des modifications aux institutions et à la gouvernance afin de favoriser l'adaptation là où elle doit se faire, de façon rationnelle, faisable et justifiée.

Mots clés : adaptabilité, évaluation de la capacité d'adaptation, systèmes d'aménagement forestier, définition, ressources, mobilisation, analyse de la capacité d'adaptation, besoins, déficits, amélioration de la capacité d'adaptation.